

« DANSE À L'ÉCOLE ET AU COLLÈGE »

RESTITUTION DU PROJET LE 2 AVRIL AU LYCÉE SAINT-LÔ THÈRE À PONT-HÉBERT

Proposé chaque année par le Département et la DSDEN, le projet « Danse à l'école » permet la sensibilisation d'une centaine d'élèves de cycle 3 et de leurs enseignants à la danse. Cette sensibilisation se fait à travers à la fois des ateliers de pratique artistique animés par un artiste danseur et des rencontres avec les œuvres et les artistes, notamment et de façon privilégiée avec les spectacles de danse programmés dans le cadre de la saison Villes en scène ou dans des scènes conventionnées du territoire. La restitution des ateliers de danse est organisée jeudi 2 avril au lycée Saint-Lô Thère.

Pour cette année 2026, le dispositif implique deux établissements de la commune de la commune de Saint-Jean-de-Daye, les élèves de CM1-CM2 du RPI Viridovix ainsi que deux classes de sixième du collège du Marais. La restitution organisée au lycée Saint-Lô-Thère s'inscrit en lien avec le projet artistique de Géraldine Tatard, accueillie à la résidence des Fours à Chaux.

En 2026, le dispositif implique deux établissements de la commune de St-Jean-de-Daye :

- Les élèves de CM1-CM2 du RPI Viridovix,
- Deux classes de sixième du collège du Marais.

Le parcours s'est organisé autour de plusieurs étapes complémentaires :

- **Rencontres artistiques** : temps d'échanges avec Géraldine Tatard et, plus tard, avec Mahamat, danseur-acrobate de la Compagnie *La main de l'homme* ;
- **Spectacle vivant** : les élèves ont assisté au spectacle programmé dans la saison *Villes en scène* le 12 mars 2026 à Tessy-Bocage ;
- **Ateliers de pratique** : 12 heures de danse par classe, concentrées sur deux semaines ;
- **Sorties au Parc naturel régional des marais du Cotentin et du Bessin (partenaire de cette édition)**, pour les collégiens, avec médiation autour de l'environnement et du paysage ;
- **Action de médiation** autour de l'exposition *La Danse contemporaine en question*.

La restitution de ce travail est organisée ce jeudi 2 avril selon le programme suivant :

- répétitions le matin (11h-13h) ;
- restitutions l'après-midi : la 1^{ère} sur le temps scolaire à 14h30, en présence de Catherine Brunaud-Rhyn vice-présidente du Département en charge de la culture et la seconde à 18h30 ouverte aux familles des élèves et aux habitants, suivie d'un temps convivial avec le public et l'ensemble des participants.

